

Passer l'examen dans son lit ? Possible à l'UCL

À côté des traditionnels examens, les étudiants en droit de l'Université Catholique de Louvain ont droit à des méthodes d'évaluation plutôt particulières. Mardi passé, les universitaires ont reçu un mail à huit heures du matin avec les deux questions qui composaient leur examen et avaient jusqu'à douze heures pour y répondre, depuis leur domicile. « *L'examen n'est pas basé sur la mémorisation mais sur la réflexion. C'est une méthode qui vient des États-Unis. Les étudiants ont droit à différentes sources d'information, mais doivent tout digérer et synthétiser. En plus, l'écriture n'influence pas le résultat, puisque les réponses sont dactylographiées* », détaille Olivier De Schutter, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Pierre d'Argent propose, lui, un examen de 24 heures, à domicile également. « *Une décision de la Cour de justice de l'Union européenne qui n'a pas été commentée est envoyée par mail et ils doivent mener une réflexion de six pages pour le lendemain* », précise-t-il.

Les étudiants redoutent souvent cette méthode. « *Mais ils s'adaptent et les résultats sont très satisfaisants. Ils ne sont simplement pas habitués à réaliser de telles réflexions* », estime Olivier De Schutter. ●

P.B.